



Département de la Drôme  
Mairie de Charpey  
1, place de la Mairie  
Tel : 04 75 59 80 55  
mairie-de-charpey@orange.fr  
[www.charpey.fr](http://www.charpey.fr)

# CHARPEY

## FÉVRIER 2018

---

PETIT BULLETIN MUNICIPAL MENSUEL IMPRIME PAR NOS SOINS ET DISTRIBUÉ DE LA MAIN À LA MAIN

---

## ÉDITO

Après de longs mois de concertations, d'études, de demandes de subventions, 2018 verra enfin le réaménagement de la grande rue se réaliser... juste après le passage du Tour de France !

Deux belles occasions de faire la fête. Les échanges et débats avec les élus de Saint-Vincent, les parents d'élèves, l'équipe éducative, le personnel communal... ont permis aussi l'avancement concret du projet de réhabilitation de l'école et de sa cantine à Charpey. Le conseil municipal vient d'en voter les grands principes pour pouvoir demander le soutien essentiel de l'Etat.

La mobilisation de tous fait avancer bien d'autres projets que vous pourrez découvrir en parcourant ces pages : nombreux travaux étudiés par la commission aménagement, la journée nettoyage de rivières du 31 mars proposée par la commission environnement ou le rendez-vous maintenant incontournable de la commission culture et lien social, « Jazz et Crêpes » dimanche 11 mars, pour se réchauffer ensemble avant l'arrivée du printemps. Les associations ne sont pas en reste, comme le Comité Culturel et Sportif ou la bibliothèque qui proposent de nombreuses activités ou l'association du patrimoine qui rassemble un grand nombre d'entre vous autour de l'ambitieux projet des commémorations du centenaire de la grande guerre. Se rassembler, échanger, partager, c'est toujours mieux se connaître pour ensemble, continuer à construire la vie de notre village.

François Lignier  
Adjoint

## PETIT RAPPEL



### DÉCHETTERIE :

Bois, déchets verts, métaux, électroménager, meubles, pneus, batteries, huiles, gravats,...

Lieu : Z.A. Gare de Marches

Horaires : lundi, mercredi et vendredi 13h30-17h30

samedi : 9h00-12h00 et 13h30-17h30

Moins de déchets, plus de tri, relevons le défi !

## CONSEILS MUNICIPAUX

### 12 décembre 2017

Présents : Mmes Agrain, Duplain, Martin, Veisseix, Verillaud, MM Comte, Dominguez, Heimbourger, Lignier, Philibert, Pin, Serret.

Absents : Mme Chabanel donne procuration à M. Pin. MM. Landois, Tortel.

Secrétaire de Séance : Séverine Agrain

### 9 janvier 2018

Présents : Mmes Agrain, Chabanel, Duplain, Martin, Veisseix, Verillaud, MM Comte, Dominguez, Heimbourger, Landois, Lignier, Philibert, Pin, Serret.

Absent : M. Tortel.

Secrétaire de Séance : Séverine Agrain

Rappel : les comptes-rendus des conseils municipaux détaillés et complets sont affichés en mairie et sur [www.charpey.fr](http://www.charpey.fr).

## URBANISME

### Droit de préemption urbain

Pas de préemption sur les parcelles :

N294, 260 grande rue ; P109-110, 10 place St Jean ; ZP186 le Bois Percé ; N134-136-137-538, 10 et 15 rue des Marnes ; N143, 435 rue des Fossés et ZI234, 85 chemin des Vernaies.

### Justice

Autorisation donnée à M. le Maire pour exercer un recours en justice suite au dépôt d'une requête auprès du Tribunal Administratif de Grenoble, à propos d'un permis de construire.

### Réseau électrique

Renforcement du réseau basse tension quartier Rattier. Dépense prévisionnelle HT : 16 429 € financé par le SDED à hauteur de 7 325 €, le restant payé par le propriétaire.

## VALENCE ROMANS AGGLO

Rapports sur les déchets et l'assainissement 2016. Le Conseil Municipal prend acte de la présentation de ces rapports.

### Dématérialisation des marchés publics

Signature de la convention de mutualisation de la plateforme de dématérialisation des marchés publics.

## RECENSEMENT 2018

### Du 18 janvier au 17 février

Fixation de la rémunération des agents recenseurs.

## FINANCES

### Commerces ambulants

Mise en place d'un règlement d'usage de l'espace public lié aux commerces fixes et mobiles ainsi qu'aux animations. Fixation du montant de la redevance à 100 € par an pour un camion venant une fois par semaine.

### Engagement de dépenses

Autorisation d'engagement de dépenses d'investissement avant adoption du budget 2018 pour :

- Traverse du village : 11 683 €,
- Bâtiments communaux : 340 €,
- Modification n°1 du PLU : 3 000 €.

Attribution de dépense annuelle aux écoles :

- 6 840 € pour les fournitures,
- 2 800 € pour les sorties scolaires,
- 250 € pour le goûter de Noël,
- 146 ramettes de papier

**Demande de subvention DETR** pour de futurs travaux aux écoles et l'aménagement d'un quai bus PMR :

- Restructuration du complexe scolaire et de la cantine pour un coût estimatif de 1 200 000 € (montant subvention de l'Etat : 125 000 €)
- Travaux d'aménagement PMR du quai bus route de Chabeuil pour un coût de 9 787 € (montant subvention 25%)

## PERSONNEL COMMUNAL

Versement d'une participation de 1000 € à une agence de voyages pour le départ à la retraite de Nadine Robin, secrétaire de mairie de Charpey depuis 1981.

Renouvellement de la convention pour la mise à disposition de personnel intérimaire avec l'association ARCHER.

## ÉCOLES

Approbation du retour d'un rythme scolaire à 4 jours par semaine pour la rentrée scolaire septembre 2018, lundi, mardi, jeudi et vendredi. Horaires des écoles de Charpey et St-Didier sur ces 4 jours : 8h30-11h30 ; 13h30-16h30.

A partir de septembre 2018, il n'y aura plus de T.A.P. organisés par la commune.

## QUESTIONS DIVERSES

### Commission environnement

Plusieurs projets ont été présentés par Beatrix Verillaud sur le réaménagement des sentiers et sur les possibilités de compostage dans la commune.

### Commission aménagement

- L'Aménagement & l'entretien des routes de la commune
- Validation de la proposition de la Bibliothèque pour repeindre en « rouge foncé » l'ancienne cabine téléphonique transformée en lieu public d'échange de livres.
- Garde-corps des 3 ponts : (Guimand chemin des Robins, Boisse route des Vignettes et Beal de Rose chemin des Vernaies) : avis favorable pour une finition galvanisée sans peinture pour les 3 ponts avec une recommandation d'indication de largeur par panneau pour le pont du Beal de rose.
- Quai bus route de Chabeuil : avis favorable pour une implantation d'un vrai alternat en entrée de village pour un montant de 9 800 €.
- Passerelle : demande d'un nouveau devis intégrant du bois et de l'acier.

## AUTRES INFORMATIONS

# CRÊPES & JAZZ

**Dimanche 11 mars 2018 de 15h00 à 18h00**

Bar de l'Espace d'Orfeuille

Avec le groupe Sirocco qui joue un répertoire de musique cubaine composé de standards du genre et de compositions originales.

François Mioni : guitare et chant

François Domergue : percussions et chant

Vincent Domergue : guitare basse et chant

Un rendez-vous coloré, épicé, sucré, survolté !

## OPÉRATION RIVIÈRES PROPRES



**RÉSERVEZ VOTRE samedi 31 mars 2018**

Pour l'opération « rivières propres » organisée par la commission environnement.

Rendez-vous à **14h00** devant la mairie.

Cette opération a déjà rassemblé de nombreux participants de tous les âges. C'est une belle occasion pour se rencontrer en étant utile !

Tous les habitants sont concernés de 7 à 77 ans, chacun fera à la mesure de ses forces. Cette journée permet aux parents de contribuer à l'amélioration de cet écosystème aux côtés de leurs enfants.

L'après-midi se clôturera à **17h00** avec une chasse à l'œuf.

Inscription en mairie : 04 75 59 80 55 ou [mairie-de-charpey@orange.fr](mailto:mairie-de-charpey@orange.fr)

ou auprès de Béatrix VERILLAUD [beatrice.verillaud@gmail.com](mailto:beatrice.verillaud@gmail.com) ou 06 74 47 40 87

Prenez des gants ! Chaussez-vous en conséquence (bottes, chaussures de randonnée...).

## LE TOUR DE FRANCE À CHARPEY



Le **vendredi 20 juillet**, la 13<sup>ème</sup> étape du tour de France cycliste traversera notre commune.

Emmené depuis Bourg-d'Oisans, le tour longera la Raille, d'Hostun à Chabeuil, pour arriver à Valence.

Les horaires ne sont pas encore définitifs mais la caravane du tour devrait traverser Charpey par la Grande rue à partir de 14h50 et les cyclistes entre 16h30 et 17h00.

Animations et festivités seront au rendez-vous.

## LA MINUTE DE L'URBANISME



Un nombre important d'habitations n'a pas d'indication satisfaisante de numérotation et de nom.

Nous vous rappelons l'importance d'avoir une bonne visibilité d'adresse (numérotation et nom) pour le fonctionnement des livraisons et des services de secours.

## SANTÉ



Ce cancer colorectal est le 3ème cancer le plus fréquent chez l'homme et le 2ème chez la femme. Il fait depuis 2009 l'objet d'un programme de dépistage organisé car détecté tôt, un cancer colorectal se guérit dans 9 cas sur 10.

La campagne nationale « mars bleu » est l'occasion de rappeler que « dès 50 ans, il est essentiel de parler du dépistage du cancer colorectal avec son médecin traitant » et même avant si vous avez des antécédents familiaux.

## INFO GENDARMERIE VIGIDEL



Depuis quelques mois, il a été constaté des cambriolages avec plus ou moins de réussite dans les agences postales et bureaux de poste du département (Vercheny, Besayes, Hauterives, Érome, Lapeyrouse et Montéléger).

Composez le 17 pour signaler tout fait, personne ou véhicule suspects aux abords immédiats.

Comme chaque année, le Groupement de Gendarmerie de la Drôme reconduit son "Opération Tranquillité Vacances" à l'occasion des vacances.

Signalez vos absences pour une période donnée auprès de votre brigade de gendarmerie au moyen du formulaire spécifique "formulaire demande OTV 2018" (disponible en mairie).

Ces inscriptions sont gratuites et les informations des plus confidentielles. Le seul but est de mieux protéger vos habitations.

Les signes de votre absence risquent d'attirer les cambrioleurs :

- Pensez à faire renvoyer vos appels téléphoniques,
- Demandez à un voisin de passer relever votre courrier afin que celui-ci ne s'entasse pas,
- Lister vos objets (formulaire disponible en mairie).

## FRANCE ALZHEIMER

Vous êtes un membre de famille ou un proche d'une personne touchée par la maladie d'Alzheimer ou maladie apparentée, notre équipe vous propose de bénéficier gratuitement d'Information / Formation / Rencontre les samedis **03, 10, 17, 24 et 31 mars 2018 de 14h00 à 16h30** (la participation aux 5 après-midis est obligatoire mais gratuite) :

- Comprendre les mécanismes de la maladie
- Adapter ses attitudes face à son proche malade
- Mieux communiquer pour maintenir une relation d'échange
- Mieux évaluer ses possibilités et reconnaître ses limites
- Connaître les aides dont on peut bénéficier
- Echanger avec d'autres personnes dans la même situation

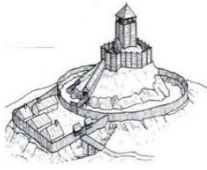
A l'EHPAD Les Monts du Matin - 35, chemin de la Panetière - 26300 BESAYES

Si vous êtes intéressés, téléphonez au 04 75 79 17 08 ou 04 75 05 80 54 de 14h00 à 17h30 pour vous inscrire.

Pour plus de renseignements et inscriptions : Sophie au 06 07 01 89 98 ou [mancel sophie@gmail.com](mailto:mancel sophie@gmail.com)

# PAGE OUVERTE À LA VIE ASSOCIATIVE

## ASSOCIATION DE SAUVEGARDE DU PATRIMOINE DE CHARPEY – SAINT-DIDIER



Merci pour votre participation nombreuse au marché de Noël : les 300 calendriers, réalisés avec les photos prêtées ayant un lien avec notre commune, ont quasiment tous trouvé preneurs.

Vous étiez plus de 200 mélomanes le 20 janvier à applaudir les 55 musiciens de l'Harmonie Sainte-Cécile de Bourg-de-Péage ! Grâce à vous, ils ne demandent plus qu'à revenir jouer à Charpey et ils ont recruté un nouveau saxophoniste !

### **31 mars, date limite pour la collecte de documents pour l'exposition Centenaire 1918 !**

Si vous avez ou si vous connaissez des gens qui disposent d'anecdotes ou documents sur la Grande Guerre, contactez-nous rapidement :

[patrimoinecharpeysaintdidier@gmail.com](mailto:patrimoinecharpeysaintdidier@gmail.com) ou 06 07 67 24 13 (Yann HEIMBOURGER), Jacques CHABANEL et Nadine ROBIN à Charpey, Pierre-Emmanuel HERITIER et Geneviève BLACHON à Saint-Didier, Jean-Claude RAILLON et Jean-Marc PLANEL à Saint-Vincent.

Tous les documents de 1900 à nos jours évoquant la vie à Charpey, la Grande Guerre ou ses impacts nous intéressent : carnets, courriers, cartes postales, photos du front et de l'arrière, cahier d'écoles ou chants, journaux, documents administratifs... Nous cherchons des infos sur la construction des monuments aux morts, le tourisme de mémoire, les commémorations (fréquentation et déroulé des cérémonies et banquets, chants et pièces, musiques jouées par la clique de Charpey, menus...). Nous avons besoin d'infos sur vos ancêtres Morts pour la France pour pouvoir leur rendre l'hommage qu'ils méritent : merci de votre mobilisation !

Nous recherchons aussi des personnes pour la conception graphique des panneaux d'exposition (en juin-juillet) : merci de vous manifester auprès de nous !



## BIBLIOTHÈQUE



Nous vous invitons à nous rejoindre, pour animer la bibliothèque :

- permanences de 16h00 à 18h30 les mercredis et vendredis,
- les animations scolaires le mardi de 8h30 à 10h00,
- des rendez-vous culturels pour petits et grands,
- **soirée scrabble à la bibliothèque** chaque dernier vendredi du mois à 19h30.

Le **8 mars à 20h30**, venez fêter la journée de la femme en compagnie de Magali Bancel (initiation à la sophrologie), Philippe Luneau et Audrey Jégousse (lecteurs).

Le **vendredi 6 avril à partir de 20h00** : CE SOIR ON JOUE EN FAMILLE ! Pour le partage, apporter une boisson, une collation gourmande et aussi vos propres jeux !

Renseignements aux heures de permanences : 09 53 88 66 22 ou [bibliothequedecharpey@gmail.com](mailto:bibliothequedecharpey@gmail.com).

D'autre part, nous avons besoin de la participation des parents et de nouveaux bénévoles pour lire les livres aux enfants de l'école le mardi matin. Venez nous voir à la bibliothèque.

## CLUB DE L'AMITIÉ

Le voyage d'un jour aura lieu le **jeudi 31 mai 2018** en Provence près de Frigolet puis des Baux-de-Provence avec un repas bouillabaisse à Fontvieille.

Renseignements, inscriptions et paiement :

jusqu'au **mardi 27 mars 2018** auprès de la Présidente (04 75 47 02 91) ou du Trésorier (04 75 59 60 34).



## CONSEIL ARCHITECTURAL ET PAYSAGER



Valence Romans propose un service gratuit, neutre et personnalisé de conseil architectural et paysager pour les particuliers et professionnels. De permanences sont programmées pour les habitants de l'agglomération.

Romans : 13-15, rue Réaumur (un lundi sur deux) et Valence : 9, rue Cujas (un mardi sur deux).  
Prises de rendez-vous au 04 69 64 70 49.

## INFO SUR LE JARDINAGE AU NATUREL



**Les chenilles processionnaires du pin** sont dans leurs cocons en hiver. Dès les premières douceurs, elles descendront de l'arbre pour s'enfouir dans le sol, se nymphosier et devenir "papillon" au début de l'été.

Il n'est pas trop tôt pour se préoccuper de cette chenille dont les poils urticants peuvent poser de sérieux problèmes sanitaires.

Plus d'information sur <http://www.mieux-jardiner.fr/>



**17 millions de jardiniers amateurs** en France utilisent plus de la moitié du tonnage des matières actives phytosanitaires utilisées en zones non agricoles. Ces matières actives qui entrent dans la composition des produits phytosanitaires (autrement appelés pesticides) sont dangereuses pour l'environnement et la santé.

Les jardiniers ne font pas toujours bon usage de ces produits (surdosage, manipulation dangereuse, application sur des surfaces imperméables, etc.). Ces mauvaises pratiques augmentent les risques pour leur santé, celle de leur entourage,

et pour l'environnement, notamment la qualité de l'eau.

Pour préserver l'environnement et la santé de tous, plus d'information sur <http://www.mieux-jardiner.fr/>

## ENVIRONNEMENT



La loi Labbé interdit à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2017 aux personnes publiques d'utiliser/faire utiliser des produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts, forêts, promenades et voiries (sauf pour des raisons de sécurité ...) accessibles ou ouverts au public.

Les produits phytosanitaires de biocontrôle, à faibles risques et autorisés en agriculture biologique restent cependant utilisables, ainsi que tous les autres produits de protection des plantes (macroorganismes, substances de base).

La lutte contre les organismes réglementés à l'aide de produits phytosanitaires reste autorisée. Des dérogations pourront également être données pour utiliser des produits phytosanitaires contre des dangers sanitaires graves menaçant la pérennité du patrimoine historique ou biologique.

Ne sont pas concernés par cette loi les espaces gérés par des structures privées, les espaces appartenant à des structures publiques dont l'accès est fermé au public ou encore les espaces publics qui ne sont pas considérés comme des espaces verts.

Cette même loi prévoit à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019 l'interdiction de la commercialisation et la détention de produits phytosanitaires à usage non professionnel. Cette deuxième partie de la loi vise les jardiniers amateurs. Cette nouvelle réglementation apporte donc un grand changement dans la gestion des espaces verts des communes et très bientôt des particuliers.

Par application de la loi et pour le respect de l'environnement et de notre santé, la commune de Charpey n'utilise plus de produits phytosanitaires non autorisés pour l'entretien de ses espaces verts.